

**ELECTIONS DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES**

**Du 25 novembre au 9 décembre 2024**

**SNJ**

*Syndicat National  
des Journalistes*

Union  
syndicale

**Solidaires**

Dans les télés ou les radios locales, privées ou associatives, dans des journaux ou magazines, en agences de presse ou sur le web, vous êtes **4 000 journalistes** à travailler dans des entreprises de moins de 11 salariés.

**Du 25 novembre au 9 décembre 2024**, désignez LE syndicat qui défendra vos intérêts ! Malgré l'absence de Comité social et économique dans vos entreprises, les journalistes ont des droits ! Faites vous entendre en votant en ligne.

**Mettez le  
SNJ  
entre vous et  
votre employeur !**

**Voter Solidaires  
C'est voter SNJ**

# ELECTIONS DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

Du 25 novembre au 9 décembre 2024

Union syndicale  
**Solidaires**

**SNJ**  
Syndicat National  
des Journalistes

## Voter Solidaires c'est voter SNJ

Le Syndicat national des journalistes se présente **sous la bannière de l'union syndicale Solidaires, dont il est membre fondateur, tout en conservant son identité.**

## Le SNJ, incontournable chez les journalistes

Première organisation de la profession, le SNJ a obtenu 55% des suffrages, en décembre 2021, lors des élections nationales à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. Le SNJ s'appuie sur son réseau de militants, ses délégués dans les entreprises, ses permanences (action juridique, pôle pigistes, action syndicale, permanences emploi, fiscalité, déontologie), pour aider les consœurs et confrères en difficulté, en particulier les plus fragiles d'entre eux, salariés isolés et/ou à statut précaire, face à leur employeur.

## Plus d'un siècle de conquêtes

Fondé en mars 1918, le SNJ a participé à l'ensemble des grandes conquêtes de la profession. Il a inspiré **tous les textes** qui régissent et protègent aujourd'hui les journalistes français, de la rédaction de la [Charte d'éthique professionnelle \(1918-1938-2011\)](#), à la reconnaissance des droits d'auteur, en passant par la naissance du statut, la création de la Commission de la carte, la clause de cession, la clause de conscience, et la rédaction de [la convention collective nationale de travail des journalistes](#), étendue à toute la profession. Le SNJ est membre fondateur de la Fédération internationale des journalistes créée en 1926 à Paris. Paris accueillera en mai 2026, le centenaire de la FIJ, instance qui regroupe 600 000 journalistes dans 146 pays.

## Le SNJ, sur tous les fronts

Grâce à l'expertise de ses représentants, qui exercent tous la profession de journaliste dans leurs rédactions – le SNJ ne compte pas de permanents syndicaux mais des salariées embauchées pour venir en soutien à ses militants – le syndicat est de **tous les combats** : indépendance des rédactions, lutte contre les concentrations et les entraves à la liberté de la presse, **conditionnalité des aides** publiques afin de mieux garantir le pluralisme et la qualité de l'information, défense d'un **audiovisuel public renforcé**, rôle des journalistes dans l'éducation aux médias et à l'information, régulation de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative... Le SNJ a pris une part active aux **Etats généraux de la presse indépendante** comme aux Etats généraux de l'information. Une contribution écrite a été publiée à cette occasion : Les 12 travaux pour une information de qualité (<https://www.snj.fr/decouvrez-les-12-propositions-du-snj-pour-une-information-de-qualite/2144>). Représenté dans toutes les formes de presse, le SNJ négocie – localement et au niveau national – les salaires, les grilles de qualification, l'égalité professionnelle, la formation, la prévoyance dans dix branches de la presse et de médias, des agences de presse aux radios locales privées. Le SNJ négocie en ce moment une **grille conventionnelle de qualifications et de salaires pour la presse en ligne et les pure-players.**

## Le SNJ, cœur battant de la déontologie

La première organisation de la profession est à l'initiative de la création du Conseil de déontologie journalistique et de médiation, fondé en 2019 à Paris. Cette **instance nationale de déontologie** a pour mission de débattre des pratiques professionnelles. Elle peut être saisie de tout acte journalistique et, après instruction, émettre un avis consultatif.

## Contacts

Suivez toute l'actualité de la profession du SNJ sur :

✉ @SNJ\_national

Une question, un problème, besoin d'un conseil ? Envoyez un mail à [snj@snj.fr](mailto:snj@snj.fr)

Retrouvez toutes les grilles de salaires, la convention

collective, notre actualité sur le site du SNJ.

Le groupe  du pôle pigistes du SNJ compte plus de **4 000 membres.**

 : [snj\\_journalistes](#)  
**Syndicat National des Journalistes**

33, rue du Louvre  
75002 Paris

## Le SNJ toujours aux côtés des pigistes

Le SNJ est à l'origine de l'arrêté publié au JO le 30 octobre 2020 qui modifie les conditions **d'ouverture de droits aux indemnités journalières de Sécurité sociale** (maladie, maternité/adoption, paternité et accueil de l'enfant, invalidité, décès) pour les journalistes rémunérés à la pige. Désormais, ils peuvent accéder aux IJSS dans les mêmes conditions de cotisation que les salariés rémunérés à l'heure. Auparavant, il leur fallait avoir cotisé 3,4 fois plus !

**Le SNJ lutte contre l'auto-entrepreneuriat**, qui va à l'encontre du salariat. Le journaliste professionnel est un salarié, ce qui permet la protection de la convention collective nationale des journalistes (droits et devoirs) et aussi les avantages sociaux (anciennetés et 13<sup>e</sup> mois).

## Le SNJ et l'intelligence artificielle

L'arrivée de l'IA dans les rédactions interroge nos pratiques et surtout nos contenus. Comment l'auditeur, le spectateur ou l'internaute fera demain la différence entre un article écrit par un professionnel, un journaliste dont c'est le métier, et un logiciel ? Le SNJ exige des **garanties sur l'emploi, sur l'organisation des rédactions, sur la traçabilité des données** produites par des journalistes et utilisées par l'IA. Le SNJ dénonce l'introduction de l'IA à bas bruit dans les rédactions, sans aucun contrôle éditorial.

## Le SNJ et la liberté de la presse

De plus en plus de confrères et de consœurs sont empêchés d'exercer leur mission d'informer par des procédures juridiques et des pressions d'où quelles viennent. Le SNJ milite pour une législation qui permettra enfin de **faire cesser ces procédures-bâillons**, souvent menées par des hommes d'affaires qui ne veulent pas qu'on puisse enquêter sur leurs activités. **Le journaliste est le garant d'une démocratie digne de ce nom** insiste la Cour européenne des Droits de l'Homme. Le SNJ est également membre-fondateur de l'Observatoire français des atteintes à la liberté de la presse (Ofalp).

## Le SNJ, soutien des radios associatives

A l'occasion de son 106<sup>e</sup> congrès du 16 au 18 octobre dernier à Nancy, **le SNJ a appelé le gouvernement à ne pas débrancher les radios associatives.** Le projet de loi de finances 2025 entend réduire de 30 % (soit 10,4 millions d'euros) le Fonds de soutien à l'expression radiophonique, qui assure à ces radios non commerciales de poursuivre leurs missions. L'Assemblée a suspendu cette suppression mais le SNJ veille au grain.

## Ne restez pas seul, rejoignez le SNJ !

Vous travaillez dans une radio, dans une agence, dans un hebdo, au sein d'une toute petite équipe, ne restez pas isolé : rejoignez le SNJ ! Pour mieux connaître **vos droits**, apprendre à les faire respecter, pour échanger des informations avec des consœurs et des confrères, pour en débattre, pour partager des considérations critiques sur l'information en continu, pour **partager une réflexion sur l'évolution de notre métier et de nos conditions de travail**, pour défendre une éthique de l'information, combattre le mélange des genres, promouvoir les femmes journalistes dans les rédactions, **lutter contre le harcèlement et les comportements sexistes, adhérez au SNJ.** Pour défendre vos confrères et vos consœurs, apprendre à négocier, siéger dans les instances paritaires de la profession, pour vous inscrire dans un collectif de travail, dans un objectif de transformation de la société, militez au SNJ.

Tél. : 01 42 36 84 23  
[snj@snj.fr](mailto:snj@snj.fr)

✉ : @SNJ\_National

**Union syndicale Solidaires**  
31 rue de la Grange aux Belles  
75 010 Paris

Tél. : 01 58 39 30 20  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)  
✉ : @UnionSolidaires

**Fédération internationale des journalistes (FIJ)**

IPC-Residence Palace  
Rue de la Loi 155  
B-1040 Bruxelles, Belgique  
Tél. : +32 (0)2 235 22 00  
[ifj@ifj.org](mailto:ifj@ifj.org)  
✉ : @IFJGlobal

